



## Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'association Pétanque Loisirs Détente du 16 Décembre 2025

Le mardi 16 décembre 2025, à 18 heures 30, les membres de l'association Pétanque Loisirs Détente se sont réunis à la salle des fêtes de Surzur en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents et représentés.  
Soit 52 présents et 6 représentés

L'Assemblée était présidée par Monsieur Christophe VOISIN, président de l'association et en présence des membres du bureau directeur composé de :

- Jocelyne DARDEVET, trésorière
- Jocelyne CHAMBEURLANT, secrétaire

Membres actifs :

- Annie GRISE
- Christèle TORLAY
- Dominique MARLOT

Conformément aux statuts, aucun quorum n'étant indiqué, l'assemblée générale peut avoir lieu.

**L'ordre du jour a été rappelé par le Président :**

- Rapport moral et financier
- Approbation de la modification des statuts, de la création d'un règlement intérieur et d'une charte de bonne conduite
- Démission de deux membres du bureau, et de membres actifs.
- Election de nouveaux membres
- Présentation des projets 2026
- Cotisations 2026
- Questions diverses
- Règlement des cotisations

**Le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :**

**Rapport financier :**

## Introduction

L'année 2025 s'achève et il est temps de dresser le bilan moral de notre association. Ce rapport a pour objectif de retracer les principaux événements, les actions menées, ainsi que l'état d'esprit qui a animé notre groupe tout au long de l'année.

Le Président tient à remercier l'ensemble des adhérents pour leur présence et l'intérêt qu'ils portent aux activités et au développement de l'association. Il est heureux de constater une augmentation du nombre de personnes présentes par rapport aux années précédentes.

Il remercie également Gaël LACROIX, Conseiller municipal pour sa présence.

## Activités et animations

Durant l'année 2025, l'association comptait 74 adhérents à jour de leur cotisation, contre 76 en 2024.

Durant le forum des associations du 6 septembre 2025, de nouveaux adhérents nous ont rejoints.

Durant cette année nous avons organisé 4 concours ouverts à tous (les 17 mai, 28 juin, 19 juillet et 27 septembre).

Nous avons organisé une rencontre amicale entre adhérents le 6 juillet où chacun avait apporté son repas. Une très belle journée avec la trentaine de participants.

Comme chaque année nous avons organisé notre concours et repas adhérents le dimanche 14 septembre avec 39 participants. Encore une très bonne journée.

Tous ces concours et rencontres amicales sont des occasions de renforcer les liens entre nous.

14 adhérents ont également participé à une rencontre amicale avec le club de Muzillac le 31 mai. Nous avons été très bien accueillis et avons passé un après-midi super.

La rencontre retour qui devait se réaliser à Surzur n'a pas pu se tenir par manque de participant inscrit pour Muzillac.

Monsieur le président fait toutefois remarquer que nous avons constaté que les jours de toutes ces manifestations nous avons de moins en moins de bénévoles pour aider. Nous rappelons que le succès d'une association dépend en grande partie de l'implication et de la participation active de ses adhérents. Nous sommes tous bénévoles et donnons un peu de notre temps.

## Gestion et organisation

Les membres du bureau et membres actifs se sont réunis régulièrement pour assurer le bon fonctionnement de l'association. Nous avons veillé à une gestion saine et transparente des ressources, et merci à l'ensemble des bénévoles pour leur dévouement et leur disponibilité.

En matière de communication, notre page Facebook est toujours alimentée régulièrement. N'hésitez pas à liker notre page et à partager.

Notre nouveau site internet a été mis en place et est également alimenté. Les adhérents sont invités à le consulter.

Afin de pouvoir débiter une nouvelle année, il est proposé une modification concernant les statuts et la création d'un règlement intérieur et d'une charte de bonne conduite.

Les modifications de statuts et la mise en place d'un règlement nécessitent le vote en assemblée générale.

Vous avez été destinataires par mail de ces documents pour lecture, mais nous allons procéder à une lecture rapide de ces 3 documents.

Le règlement vient compléter et préciser nos statuts. La charte de bonne conduite est un engagement moral de chacun.

Le Président demande s'il y a des remarques sur ces documents.

Il est procédé au vote (assis/debout)

- Modification des statuts : 58 Pour
- Règlement intérieur : 58 Pour
- Charte de bonne conduite : 57 Pour – 1 contre

Par conséquent :

Les statuts sont approuvés à l'unanimité

Le règlement est approuvé à l'unanimité

La charte de bonne conduite est approuvée à la majorité des voix

Le président rappelle que 4 membres sont démissionnaires :

Christophe VOISIN en qualité de Président

Jocelyne CHAMBEURLANT en qualité de Secrétaire

Annie GRISE en qualité de membre actif

René DOUCHY en qualité de membre actif, qui a présenté sa démission au mois de juillet.

Il rappelle que ces membres avaient été élus pour un mandat de 3 ans à compter du 1er janvier 2024. Nous devons donc procéder à des élections pour le remplacement des 2 membres du bureau, président et secrétaire et si candidat(s) supplémentaire(s) en qualité de membres actifs.

Avant de procéder à l'appel à candidat et vote, le président laisse la parole à Jocelyne DARDEVET la trésorière afin de présenter le bilan financier et il informe que nous procéderons à l'approbation des comptes annuels.

- Approbation du rapport moral à l'unanimité par l'ensemble des adhérents.

### **Rapport financier :**

Le bilan financier est présenté par la trésorière Jocelyne DARDEVET et le détail est disposition de l'ensemble des membres de l'association.

## BILAN FINANCIER

DEPENSES		RECETTES	
Fournitures administratives ①	34,36 €	Cotisations	954,00 €
Frais manifestations ③	6 906,97 €	Manifestations	4 816,50 €
Buffet AG ③	547,63 €	Intérêts	0,92 €
Assurance ④	75,71 €	Dons	14,00 €
Petits matériels ②	505,52 €		
Téléphone ⑥	24,00 €		
Frais CB ⑦	19,11 €		
Divers ⑧	70,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>8 183,30 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5 785,42 €</b>
RESULTAT ANNUEL		<b>-2 397,88 €</b>	
<i>Report résultat exercice précédent</i>		7 217,25 €	
RESULTAT CUMULÉ		<b>4 819,37 €</b>	

- Approbation du rapport moral à l'unanimité par l'ensemble des adhérents.
- Approbation du bilan financier à l'unanimité par l'ensemble des adhérents.

## Appel à candidature et élections

Tous les membres démissionnaires se retirent de la table.  
Il est fait appel à candidature.

Dominique MARLOT se présente en qualité de Président : Elu à l'unanimité  
Jocelyne DARDEVET se propose pour passer de trésorière à secrétaire : Elue à l'unanimité  
Jean-Claude GALLIEZ se présente en qualité de trésorier : Elu à l'unanimité  
Alain BRINGER se présente en qualité de membre actif : Elu à l'unanimité  
Didier CHATELLAIN se présente en qualité de membre actif : Elu à l'unanimité

## Projets 2026

Nous rappelons notre loto qui aura lieu le samedi 7 février 2026 dans la salle de Lenn à Ambon. La salle avait été réservée depuis 2025, l'animateur également. A ce jour les cartes cadeaux et de nombreux lots sont achetés.

La capacité d'accueil d'Ambon est de 400 personnes, par conséquent nous aurons besoin de plus de bénévoles que lorsque celui-ci avait lieu dans la salle des fêtes de Surzur.

Nous avons besoin d'au moins 13 personnes (6 pour l'encaissement de la vente des cartons, 2 personnes à l'entrée, 2 personnes à l'intérieur et 2 ou 3 personnes pour la buvette).

Présences pour ces personnes de 17h30 à la fin.

Parmi ces personnes nous aurons besoin de 8 ou 10 personnes pour l'installation de la salle le vendredi soir ou samedi matin et pour le rangement le soir.

Une réunion avec les bénévoles aura lieu quelques semaines avant.

Une réunion avec les nouveaux membres se tiendra après l'assemblée générale afin de pouvoir prévoir les dates de concours et diverses manifestations.

## Cotisations 2026

Il avait été décidé lors de notre réunion de bureau du 28 octobre de ne pas augmenter les cotisations. Comme l'an dernier, pour ceux qui le souhaitent, vous pourrez adhérer et payer votre cotisation sur la plateforme HelloAssociation, en cliquant sur le lien qui vous a été transmis par mail ou que vous trouverez sur notre site ou sur notre page Facebook.

### QUESTIONS DIVERSES

Dominique MICHEL

Dominique a souhaité s'exprimer concernant son choix de voter contre la chartre de bonne conduite. Cela laisse entendre qu'un malaise existe au sein de l'association pour être obligé d'en venir à rédiger ce document. Les problèmes rencontrés pourraient être gérées en interne avec les membres du bureau.

Jocelyne lui précise que des chartres existent dans plusieurs associations. Elle l'invite à naviguer sur internet et consulter les sites de diverses associations.

Il demande également si des toilettes sont prévus sur la plaine sportive, ainsi que la pose de poubelles.

Il demande aussi si des filets de protection pourraient être installés sur les terrains de tennis afin d'éviter que des cochonnets puissent lors des tirs être éjectés sur les terrains. Les terrains de tennis étant fermés, il n'est pas possible de les récupérer.

Concernant les toilettes, nous l'informons que ces travaux sont prévus par la mairie, mais nous n'avons pas encore la date de programmation.

Pour les poubelles, cela partie de notre demande que nous ferons parvenir à la mairie.

Gaël LACROIX prend note des demandes.

Jean-Pierre MATTE

Jean-Pierre demande si des créneaux supplémentaires pourraient être envisagés.

Dominique MARLOT demande si d'autres adhérents seraient intéressés. Au jour de l'assemblée 19 personnes sur 52 présentes seraient intéressées.

Le bureau étudiera cette question dans sa prochaine réunion de bureau. Nous rappelons toutefois que ceux qui souhaitent se rencontrer en dehors de nos créneaux, peuvent toujours poser la question sur le groupe WhatsApp prévu à cet effet.

Sylvie DRUMARE

Sylvie souhaite savoir si nous allons reprendre nos petites rencontres autour d'un verre les dimanches matin à la fin de nos parties.

Pour le moment compte tenu que nous n'avons pas encore notre local, c'est assez compliqué.

Mais dès que nous le pourront, bien sûr nous continueront de passer de bons moments autour d'un verre à la fin de nos parties.

Le nouveau président remercie les adhérents et les invite à partager le buffet

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et la trésorière.

A Surzur, le 16 décembre 2025

Le Président de séance  
Dominique MARLOT



La Secrétaire  
Jocelyne DARDEVET



<https://67adbdfa6b5f1.site123.me/>